

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 35 (1906) |
| Heft: | 17 |
| Rubrik: | Une leçon de grammaire |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus intense de la conscience pédagogique de l'instituteur fribourgeois. •

Le toast de M. Greber a été souligné par de vifs applaudissements que la Société de chant des instituteurs de la Gruyère a brillamment répercutés dans une production très réussie.

M. Gendre trouve enfin des paroles aimables pour remercier M. Monney, notre ancien collègue, aujourd'hui notre hôte, de son excellente réception. Il lui présente ses vœux les plus sincères de prospérité dans la ville de Fribourg.

Sur ces bonnes paroles se termine la partie officielle de notre fête. L'heure avance. Il est temps pour chacun de songer au retour.

R. CHASSOT et C. MAGNE.



UNE LEÇON DE GRAMMAIRE

Notre pays recelle-t-il encore des partisans de l'« ancienne » méthode grammaticale, adversaires opiniâtres de la « nouvelle », comme si l'on pouvait appeler avec décence « nouvelle » une méthode vieille comme le monde, systématiquement appliquée à l'étude de la langue maternelle, il y a plus de cent ans, par Girard et Pestalozzi ? Qu'on me permette de reproduire pour leur édification quelques notes écrites à la hâte au cours d'une leçon entendue dans l'une des classes des fameuses Fondations Francke, à Halle. C'est de la classe *Sexta*, la plus inférieure de l'école *réale* (Oberrealschule) qu'il s'agit. On se souviendra que l'école *réale* est un établissement d'enseignement secondaire mis sur le même pied que le *gymnase* ; les certificats et les diplômes des deux écoles donnent droit aux mêmes priviléges militaires et académiques. Le *gymnase* fonde ses études sur les littératures anciennes ; l'école *réale* fonde les siennes sur les littératures modernes. Or, dans aucune des classes de cette institution, où la langue maternelle occupe une place privilégiée, non plus qu'au *gymnase* d'ailleurs, il ne se trouve des grammaires allemandes. Les manuels de langue maternelle sont des livres de lecture. Les règles jaillissent des exemples et sont retrouvés dans les morceaux littéraires lus en classe. Une telle constatation faite dans un établissement d'enseignement secondaire, dans un établissement dont les méthodes et les procédés ont depuis des siècles servi de modèle à l'enseignement prussien, ne manquera pas de provoquer les réflexions de ceux qui veulent bien réfléchir.

Je ne pensais point avoir à reproduire cette leçon de grammaire sur les pronoms personnels, entendue le 13 juin 1906, dans la classe de *Sexta*. Les notes fugitives que j'y ai griffonnées serviront cependant, j'espère, à décrire la marche de la leçon. Les élèves ont en moyenne onze ans. Le maître applique dans ses interrogations le procédé de la main levée dont a parlé dernièrement le *Bulletin*. Ce procédé est employé dans toutes les classes. J'ai pu voir de grands jeunes gens dans leur huitième et neuvième année scolaire lever la main avec autant d'entrain que les gamins de *Sexta*.

Maître : Qu'avons-nous appris dans notre dernière leçon ? —
Elève : Nous avons appris la déclinaison des substantifs. — Courte répétition. Puis le maître indique le but de la nouvelle leçon : Nous allons aujourd'hui faire la connaissance de mots qui souvent tiennent la place des substantifs. Ecoutez : Siegfried est allé dans la forêt ; Siegfried voulait se forger une épée. (Phrase tirée d'un morceau littéraire lu dans la précédente leçon.) Répétez. — Un, deux, trois élèves répètent ces deux phrases ; puis la classe, en chœur. — M. Quel mot se trouve répété dans la seconde de ces phrases ? — E. Siegfried. — M. Comment pourrait on dire cette phrase sans répéter ce mot ? — E. *Il* voulait se forger une épée. — M. Dites ces deux phrases en ne répétant pas le mot Siegfried. — E. Siegfried est allé à la forêt ; *il* voulait se forger une épée. — Ces phrases sont répétées par deux ou trois élèves, puis par la classe en chœur. — M. Quel mot remplace Siegfried ? — E. *Il* (*Er*). — M. Et si c'était une femme, comment diriez-vous ? — E. *Sie*. — M. Et si c'était un enfant ? — E. *Es*. — M. Combien de mots avons-nous trouvés ? — E. Trois : *er*, *sie*, *es*. — M. A quoi servent ces trois mots ? — E. A remplacer des noms de personnes. — M. Aussi, comme ils sont mis pour des noms, les appelle-t-on pronoms et comme ils remplacent des noms de personnes, on les appelle des pronoms personnels. (*Fürwort*). — Répétition partielle.

M. Ouvrez vos livres, page... Les élèves tirent leurs livres de leurs casiers et l'ouvrent à la page indiquée. Le morceau dont il s'agit est la narration en prose d'une fable que la Fontaine a traitée aussi, celle du corbeau qui veut, comme l'aigle, emporter un agneau dans les airs. Un élève lit une phrase ; il doit, aussitôt après l'avoir lue, la redire en remplaçant par un des trois pronoms de la troisième personne du singulier, les seuls qui surviennent dans le morceau, les substantifs sujets. Comme les animaux sont personnifiés, l'occasion est propice de montrer que les pronoms personnels remplacent non seulement des noms de personnes, mais aussi des noms d'animaux et de choses. La fable ne compte guère plus de cinq ou six lignes. L'exercice est bientôt terminé. — M. Fermez les livres ! — Et aussitôt les livres rentrent dans les casiers ; plus rien ne traîne sur les bancs, ni cahier, ni plume, ni crayon.

M. Nous n'avons rencontré qu'une espèce de pronoms personnels ; mais il y en a d'autres. Récitez-moi la première strophe du chant :

Ich hatt' einen Kameraden.

- E. *Ich hatt' einen Kameraden,*
Einen bessern find'st du nicht.
Die Trommel schlug zum Streite,
Er ging an meiner Seite
In gleichem Schritt und Tritt.

M. De combien de personnes s'agit-il ici ? — Les élèves lèvent la main. Opinions diverses : Une, deux, trois. — M. Voyons, reprenons la strophe. Quel est le premier vers ? — E. Ich hatt' einen kameraden. — M. Quelle personne parle ici ? — E. Un soldat. — M. Par quel mot y est-il désigné ? — E. Par le mot : *ich*, moi. — M. Quel est le second vers ? — E. Einen bessern find'st du nicht. — M. A qui parle-t-on ? — E. A un autre soldat. — M. Quel mot le désigne ? — E. *Du*, toi. — M. Et de qui parle-t-on ? — E. D'un troisième soldat. — M. Dans quel vers le nomme-t-on ? — E. *Er ging...* — M. Combien de personnes avons-nous trouvées ? — E. Trois. — M. Sont-elles désignées par des substantifs ? — E. Non, mais par des pronoms personnels. — M. Qui sont ? — E. *Ich, du, er.* — M. Qui est *ich* ? — E. La personne qui parle. — M. Qui est *du* ? — E. La personne à qui l'on parle. — M. Et qui est *er* ? — E. La personne de qui l'on parle. — Développement et répétition partielle.

Les élèves trouvent facilement, au moyen d'autres exemples, que les pronoms de la première personne désignent la personne qui parle, qui se met en cause ; ceux de la seconde, celle à qui l'on parle ; ceux de la troisième, celle de qui l'on parle. Ils trouvent également que le pronom s'accorde en genre avec le substantif qu'il représente ; l'accord du nombre sera découvert dans quelques minutes. C'est l'abstraction et la généralisation de la règle des pronoms personnels. Il ne s'agit plus du soldat de la chanson, mais de toute autre personne. Nous sommes passés du concret à l'abstrait, du particulier au général. Nous avons pratiqué cette opération intellectuelle que les logiciens appellent *analyse*. Bientôt nous appliquerons la règle abstraite à des cas concrets ; nous redescendrons du général au particulier ; nous pratiquerons à son tour cette autre opération intellectuelle que les mêmes logiciens désignent du nom de *synthèse*. L'analyse et la synthèse appliquées successivement à cette matière qui est la grammaire donnent la méthode que M. Horner a appelée du nom que d'aucuns trouvent effarouchant d'*analytico-synthétique*. Il n'y a rien de plus aristotélicien. Et ceux-là qui protestent contre ces « nouveautés » ne se doutent pas qu'ils accusent Aristote lui-même de modernisme exagéré.

Mais dans la chanson, il aurait pu s'agir de plusieurs soldats. Redisons donc la strophe, en mettant au pluriel les pronoms personnels que nous y rencontrons. A ce travail, tous les élèves prennent part. La strophe, mise au pluriel, est récitée d'abord par quelques enfants, puis par la classe en chœur. On détermine l'accord en nombre du pronom personnel avec le substantif qu'il remplace. Le travail euristique précédent, — l'analyse, — est repris et répété sur

les formes plurielles des trois personnes. — Et maintenant combien de pronoms personnels avons-nous ? Les élèves reprennent, en la rythmant, toute la suite des pronoms étudiés : *Ich, du, er-sie-es ; wir, ihr, sie.*

Nous avons décliné les substantifs. Ne pourrions-nous pas décliner les pronoms aussi ? Quelles questions nous sommes-nous posées pour décliner les substantifs ? — E. *Wer ? Wessen ? Wem ? Wen ?* — M. Posons-nous les mêmes questions à propos des personnages de la chanson ! Seulement au lieu de *Kamerade*, qui est un peu long, disons *Freund*. — Et l'on obtient, toujours au moyen de l'interrogation socratique, le tableau suivant, écrit au tableau noir.

| | | | | | |
|------------|-----------------------------|---------|---------|-------------|--------|
| Nominatif. | Wer hat einen Freund ? | ich, | du, | er-sie es, | sie. |
| Génitif. | Wessen gedenkt der Freund ? | meiner, | deiner, | seiner, | Ihrer. |
| Datif. | Wem gedenkt der Freund ? | wir, | dir, | ihm, | Ihnen. |
| Accusatif. | Wen liebt der Freund ? | mich, | dich, | ihn-sie-es, | sie. |

Puis surviennent des exercices de déclinaisons : Déclinez *ich*. — Déclinez *du*. — Déclinez *er*. — Déclinez *es*, etc.

M. Que faut-il se demander à propos des substantifs que l'on rencontre dans une phrase ? — E. Il faut se demander quels sont leur cas et leur nombre. — M. Et à propos des pronoms ? — E. Leur cas et leur nombre aussi. — M. Mais nous avons ici plusieurs personnes en présence. — E. Il faut se demander encore à quelle personne se trouve le pronom en question. Pour savoir ce qu'est un prohom, nous chercherons donc sa personne, son cas, son nombre. — Ces trois mots sont écrits au tableau. Les livres de lecture sont ouverts. — M. Quel pronom personnel rencontrez-vous dans la première phrase ? — E. *Ihm*. — M. Que vous demandez-vous à propos de ce pronom *ihm* ? — E. Sa personne, son cas, son nombre. — M. Qui sont ? — E. Troisième personne, datif, singulier. — La moitié de ce morceau, lu précédemment, est ainsi parcouru. On analyse chaque pronom rencontré, non machinalement, mais en raisonnant soigneusement chaque cas, en se posant les questions ordinaires : *Wer ? Wessen ?* etc. C'est, on le voit, l'application aux cas concrets d'un morceau de la règle générale des pronoms ; c'est la décente du général au particulier ; c'est la synthèse qui a succédé à l'analyse.

Le maître prescrit aux enfants de lire, à la maison, la seconde moitié du paragraphe, d'en extraire les pronoms personnels, de les écrire dans leur cahier de brouillon à la file les uns des autres, sans les analyser. La correction de ce devoir a été fort simple ; chaque élève a lu, à son tour, sa file de pronoms ; et s'il en avait oublié l'un ou l'autre, ses camarades se chargeaient de le lui faire remarquer.

Telle est, en résumé, la leçon de grammaire que j'ai de mes oreilles entendue dans une classe d'enseignement secondaire. Nos instituteurs auraient-ils plus de confiance dans la capacité philologique des cerveaux de leurs élèves que les professeurs de l'école *réale* de Halle ? Subirons-nous de nouveau le régime de l'exégèse grammaticale d'il y a quelque trente ans ? Non, si

les maîtres veulent bien prendre la peine de comprendre la méthode analytico-synthétique, et, après l'avoir comprise, de la mettre en pratique intelligemment.

E. DÉVAUD.

LES PERMISSIONS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le correspondant du *Bulletin pédagogique* qui a traité cette question dans le numéro de septembre, mérite toute la reconnaissance du corps enseignant pour son excellent article. Il exprime le désir qu'un échange de vues ait lieu dans notre *Bulletin* sur cette importante question. Voilà pourquoi je prends la liberté d'émettre mes idées sur ce sujet. En effet, donnez-moi le pédagogue le plus érudit de l'univers, s'il doit prêcher et peiner devant des tables quasi-vides, son enseignement est frappé de stérilité, ou ne jette que des notions découssues dans l'intelligence des élèves peu assidus à l'école.

Comment donc remédier à ce grand mal ? — Simplement en supprimant les causes du mal lui-même. Essayons donc, en toute franchise d'étudier les causes de l'abus des permissions.

La première cause de ce pitoyable état de chose réside dans les parents. Beaucoup d'entre eux, à la campagne du moins, n'apprécient pas la nécessité qu'il y a aujourd'hui de posséder une solide instruction primaire. « De notre temps, disent-ils, on ne faisait pas tant de *singeries*, pas tant de *flafla*, et cependant, on se tirait bien d'affaires, on était quand même des hommes. » — Il est facile à l'instituteur de faire comprendre à ces raisonneurs déraisonnables que ce qui était possible autrefois à un illettré ne l'est plus aujourd'hui, par suite des progrès de la science, des arts et de l'industrie. Chers collègues, demandez à ces arriérés comment il se fait aussi qu'ils se paient aujourd'hui des voyages en chemin de fer, puisque dans l'heureux temps jadis ils voyageaient à pied. Il importe de nos jours d'être instruit. Le paysan, l'ouvrier, le domestique, l'artisan, tous doivent être capables d'écrire une lettre, de comprendre la portée des termes d'un achat, d'une vente, d'un contrat ; ils doivent être en état de tenir une petite comptabilité, de cuber du bois ou du gravier, de mesurer un tas de foin, etc. Les journaux eux-mêmes resteront lettre morte pour leurs lecteurs si ces derniers ne connaissent ni histoire, ni géographie ; que dire d'un citoyen qui remplit ses devoirs civiques sans connaître nos rouages administratifs et les lois